

Pour exiger la libération de leur copain arrêté
Des jeunes ferment la route

Page 2



Le commandant de l'Africom en visite à Alger
«Nous partageons la vision de l'Algérie sur la Libye»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3350 - Ven. 29 - Sam. 30 août 2014 - Prix : 10 DA

Boumerdès
Un cambrioleur récidiviste mis hors d'état de nuire

Page 24



Un nouvel article de loi redéfinira le salaire minimum garanti
Le pouvoir d'achat en question

Page 5

Comment faire la guerre à l'Etat islamique sans nuire à ses alliés ?

Par Mohamed Habili

Le président américain reconnaît franchement ne pas disposer encore de stratégie adéquate pour combattre l'Etat islamique, raison pour laquelle il a instruit le chef du Pentagone, Chuck Hagel, de lui faire des propositions en ce sens. Il tient cependant à préciser que les frappes aériennes effectuées jusqu'à présent n'ont pas été inutiles ; bien au contraire, elles ont entamé les forces de l'ennemi, en ce qu'elles ont permis aux Peshmergas et à l'armée irakienne de stopper son avancée comme de reprendre quelques-unes des positions qu'elles avaient dû lui concéder antérieurement. Par la même occasion, Barack Obama annonce une tournée dans la région du secrétaire d'Etat, John Kerry, avec pour objectif de mettre sur pied une coalition des pays concernés au premier chef par le danger que représente cette organisation terroriste à nulle autre pareille que serait l'Etat islamique. La première idée, en forme d'objection, qui vient à l'esprit est qu'une action, ou une série d'actions qui d'emblée obtiennent de si bons résultats sont nécessairement en harmonie avec le but recherché. Ne s'agissait-il donc pas dans un premier temps d'arrêter cette déferlante appelée l'Etat islamique, de la contenir, de la faire reculer sur des points essentiels, avant de songer à l'attaquer dans le meilleur de ses forces ?

Suite en page 3

Les syndicats déçus après leur réunion avec la ministre

Le spectre de la grève plane

Les syndicats du secteur de l'Education ne semblent pas satisfaits après une réunion avec la ministre de l'Education nationale, qui a eu lieu, jeudi, au sein de son département.

Lire page 2



PH: D. R.

Immobilier

La CNEP a accordé près de 11 000 crédits

Page 6

Festival national du théâtre professionnel

«Lumières» en ouverture

Page 13



Les syndicats déçus après leur réunion avec la ministre

Le spectre de la grève plane

■ Les syndicats du secteur de l'Education ne semblent pas satisfaits après une réunion avec la ministre de l'Education nationale, qui a eu lieu, jeudi, au sein de son département.

Par Meriem Benchaouia

En effet, pour débattre des revendications professionnelles et des questions en suspens, Nouria Benghebrat a invité les par-

tenaires sociaux à un dialogue afin d'exposer et clarifier leurs revendications. Des revendications pour lesquelles les syndicalistes attendaient des réponses claires de la première responsable du secteur, afin d'éviter d'éventuelles perturbations dès la rentrée scolaire. Mais, semble-t-il, la grande majorité d'entre eux ont été déçus des réponses formulées par la nouvelle ministre de l'Education et la rentrée scolaire prochaine pourrait donc être compromise et pour cause, les intendants de l'Education annoncent une grève au niveau des établissements d'enseignement, à partir du 8 septembre prochain, pendant trois jours, qui entraveront les opérations d'inscriptions des élèves et la répartition des manuels scolaires. «La ministre ne s'est pas prononcée sur les dossiers les plus importants. Pas de décisions claires, des réponses rigides sur des revendications légitimes», dira le coordinateur du Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest). Joint, hier par téléphone, Nouar Larbi, estime que cette rencontre est un échec. «Nous avons eu droit à des réponses conjuguées au futur de l'imparfait. Des réponses au conditionnel ou des réponses qui justifient la non-application de certaines mesures», a-t-il indiqué. D'après lui, plusieurs dossiers n'ont pas été réglés dont celui de la médecine du travail ou celui de la prime de zone. «Pour ce dernier point par exemple, on trouve qu'il est anormal qu'elle ne soit toujours pas calculée sur le nouveau salaire de base», dit-il. Le Cnapest



tiendra, prochainement, son conseil national pour évaluer les réponses de la tutelle. «Tous les ingrédients d'une grève sont réunis. Cette option sera débattue lors du conseil national», conclut-il. Même constat pour le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest). «Nous avons eu des réponses non satisfaisantes déjà entendues», précise Meziane Meriane, responsable de cette organisation. «Deux revendications ont été satisfaites, dont l'accès des professeurs principaux au concours au poste de proviseur ou d'inspecteur. Mais d'autres points restent en suspens, dont le calcul de la prime du Sud par exemple», souligne-t-il. Le Snapest tiendra également son conseil national dans les prochains jours. «A partir du moment où les dossiers n'ont pas été solu-

tionnés, je pense que l'année scolaire 2014-2015 ne va pas connaître de stabilité», assure-t-il. Son organisation débattre également de l'éventualité de lancer une grève. Le porte-parole de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), Messaoud Amraoui, évoque des points satisfaisants et d'autres qui sont restés en suspens dont la prime des intendants. «Nous allons attendre que la rentrée scolaire se déroule normalement et nous convoquerons notre conseil national vers la mi-septembre et c'est le conseil national qui décidera s'il y aura ou non une grève», explique notre interlocuteur. Par ailleurs, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a indiqué, dans un communiqué signé par son secrétaire national, Idir Achour, que ses représentants ont exposé à la

ministre tous les problèmes qui occupent le corps enseignant et réclamé «la publication d'une feuille de route fixant les priorités et les mécanismes à mettre en place pour satisfaire les préoccupations les plus urgentes». Le syndicat affirme que c'est le seul moyen pour «rétablir la confiance avec la tutelle». Le CLA rappelle les principales revendications socioprofessionnelles : une nouvelle grille des salaires «compatible avec le pouvoir d'achat», une révision des indemnités (panier, transport, récupération psychologique...), une révision du système de retraite «dont les pensions doivent être versées par les caisses du ministère de l'Education nationale», le débat sur le statut particulier, tout en se demandant si le ministère «a le courage suffisant pour le relancer à brève échéance». **M. B.**

Rentrée universitaire «Il n'y a aucun problème», selon Mebarki

LES CAPACITÉS d'accueil en postes pédagogiques et en hébergement des étudiants couvrent la totalité de la demande exprimée en la matière (au niveau national), a assuré le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, jeudi à Médéa lors d'une visite de travail dans la wilaya. «Il n'y a aucun problème de ce côté pour la prochaine rentrée universitaire», a souligné le ministre, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, ajoutant que son département a réceptionné, à l'occasion de cette rentrée, quelque 62.000 nouvelles places pédagogiques à travers le pays. Les capacités d'hébergement du secteur ont été renforcées, d'après le ministre, par 50.000 lits et six restaurants universitaires de grande capacité, portant ainsi la capacité globale de l'infrastructure d'hébergement universitaire à «plus de 650.000 lits», a-t-il indiqué. «Les rares cas de déficit signalés dans certaines régions du pays, à forte concentration d'étudiants, ont été pris en charge dans le cadre de la solidarité intersectorielle», a rassuré M. Mebarki. Il a souligné, à cet égard, que son département aura recours, à titre provisoire et exceptionnel, à des infrastructures relevant du secteur de l'Education nationale à chaque fois qu'un déficit est signalé, tout en faisant observer que cette mesure exceptionnelle «ne touche qu'un nombre très limité, sur le plan géographique, mais également dans la durée de l'opération». Le ministre a inspecté les différents projets du secteur implantés au niveau du pôle universitaire de Médéa et du nouveau campus universitaire de Ouzera, des infrastructures lancées en réalisation, notamment les projets de 8.000 places pédagogiques et 4.000 lits, affectés au projet du campus universitaire d'Ouzera. Il a, à cet effet, exhorté les responsables locaux du secteur à procéder à la pré-affectation des décisions d'attribution des logements de fonction, en cours de réalisation, au niveau du chef-lieu de wilaya, afin de «garantir la stabilité» du personnel d'encadrement et lui permettre ainsi de contribuer à l'effort de formation de l'élite du pays. **Fodil C.**

Pour exiger la libération de leur copain arrêté Des jeunes ferment la route à Béjaïa

Les protestataires réclament la libération immédiate de leur copain arrêté par la gendarmerie, avant-hier suite à un dépôt de plainte du président de l'APC pour «agression verbale et physique». Suite à quoi, une vingtaine de jeunes issus du village Tiouririne relevant de la commune d'Ouzellaguen ont barricadé hier la RN 26. Le jeune, âgé de 26 ans, a été présenté devant le parquet d'Akbou qui l'a placé sous mandat de dépôt. Il devait passer devant le juge ce mardi pour répondre des chefs d'accusation retenus contre lui. L'accusé «avait craché au visage du maire d'Ouzellaguen» lors d'une récente sortie avec d'autres responsables dont un représentant du wali, le DJS (directeur de la jeunesse et des sports) et le chef de daïra, a confirmé Rachid Beldjoudi, président de l'APC d'Ouzellaguen. «Le jeune est sorti de la foule et il m'a craché au visage et m'a également insulté», nous dit-il. «J'ai déposé plainte contre le concerné car on veut banaliser ce genre de comportement et c'est à la justice de trancher», a-t-il encore précisé.

Notre interlocuteur précise que cet acte s'est produit lors de la fermeture de la RN 26, il y a quelques semaines, alors qu'il tentait de convaincre ces derniers de libérer la voie en leur proposant la réalisation d'un stade de football pour leur permettre d'exercer leur passion. Le représentant du wali s'est engagé au nom du wali pour financer la réalisa-



tion d'un stade de football à condition que l'APC propose un terrain. «Nous avons accepté cette proposition en décidant d'acquiescer un terrain chez un privé faute de foncier. Puis, nous avons informé ces jeunes de cette décision prise en commun accord avec la délégation», soutient le maire. Et de poursuivre en revenant sur le terrain occupé par les protestataires. «Cette aire de jeux fait office de stade de football pour ces jeunes, mais elle est située dans le périmètre de la zone industrielle. La parcelle avait été cédée par l'agence foncière de wilaya à des investisseurs en 2007», nous dit-il, ajoutant qu'«une auberge de jeunes et un terrain en gazon de dernière génération sont en projet à Helouane, soit à 300 mètres, mais ces

jeunes veulent un stade propre à leur village chose que nous avons acceptée». A noter que le trafic routier était paralysé, une fois de plus, sur l'axe routier et la circulation automobile est orientée par la commune de Seddouk et Bizou, un détour de quelques dizaines de kilomètres. Par ailleurs, des habitants du village Ifigha de la commune de Bouhalza ont fermé jeudi passé le siège de l'APC et paralysé le chantier d'aménagement du CW 35. Ces derniers sont revenus à la charge pour exiger des autorités la réalisation d'un mur de soutènement pour empêcher leurs maisons situées sur le flan au-dessus de la route de s'écrouler dès l'arrivée des précipitations de l'automne ou de l'hiver. **Hocine Cherfa**

Le commandant de l'Africom en visite à Alger

«Nous partageons la vision de l'Algérie sur la Libye»

■ Le commandant de l'Africom a soutenu la vision de l'Algérie par rapport à la crise libyenne qui plaide pour une «Libye unifiée». Sur une autre question, celle du Mali, David Rodriguez appuie également la thèse algérienne.

Ph/D. R.



Par Ahcene Hadjam

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a reçu à Alger le général David Rodriguez, commandant de l'Africom, qui effectue une visite de travail en Algérie, ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué. «L'entretien a donné lieu à un large échange de vues sur la situation prévalant dans l'ensemble de la région et sur ses conséquences sur les plans sécuritaire, humanitaire et économique», précise-t-on.

La rencontre a, par ailleurs, été l'occasion pour les deux responsables d'insister sur la nécessité d'approfondir le dia-

logue et de coordonner les efforts dans la recherche des voies et moyens à même de contribuer à assurer la paix et la stabilité dans toute la région, en privilégiant les vertus du dialogue et en combattant le terrorisme sous toutes ses formes, a souligné la même source.

«L'Algérie est un partenaire important et nous partageons son engagement pour une Libye unifiée et gouvernée par les Libyens eux-mêmes, ainsi que pour la réconciliation et la paix au Mali», a indiqué avant-hier le général David Rodriguez, commandant de l'Africom, qui effectue une visite en Algérie.

«L'Algérie est un partenaire important pour nous et nous

sommes d'accord sur plusieurs aspects. Nous partageons l'engagement de l'Algérie pour une Libye unifiée et gouvernée par les Libyens eux-mêmes et pour la réconciliation et la paix au Mali», a déclaré le commandant de l'Africom à la presse à l'issue d'une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. «Nous sommes prêts à travailler étroitement avec le gouvernement algérien pour combattre le terrorisme et renforcer la sécurité régionale», a-t-il affirmé.

Le général Rodriguez a souligné avoir débattu avec plusieurs responsables algériens les «détails» de l'heure, mais aussi ceux qui risquent d'intervenir à

l'avenir, dans l'objectif de «renforcer notre engagement pour un monde sécurisé et stable et surtout pour une Afrique plus prospère, plus sécurisée et plus démocratique». Abordant le phénomène du «terrorisme» et de l'«extrémisme», le commandant de l'Africom a indiqué que ce problème était «complexe» et qu'il concernait la communauté internationale toute entière et «n'est pas seulement l'affaire des forces de sécurité». Selon le général David Rodriguez, vaincre la menace terroriste, passe par «un travail commun» dans les domaines de la sécurité, du développement économique et de la diplomatie.

A. H.

Parlement

Ouverture de la session d'automne le 1^{er} septembre

La session d'automne 2014 du Parlement s'ouvrira mardi prochain conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique 02-99 définissant l'organisation et le fonctionnement

de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement. La séance d'ouverture de l'Assemblée populaire nationale (APN) se tiendra à 10h

et celle du Conseil de la nation à 11h, indique jeudi un communiqué de l'APN. Le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, présidera immédiatement après l'ouverture de la session, une réunion conjointe des

deux chambres du Parlement au siège de l'APN, en présence d'un représentant du gouvernement pour arrêter l'ordre du jour de la session d'automne du Parlement, précise la même source.

R.N.

Justice

Nomination de quarante-huit magistrats

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a approuvé la nomination de 48 magistrats, la titularisation de 331 et la promotion de 1 333 autres, indique jeudi le Conseil dans un communiqué. Le bureau permanent du CSM a procédé durant les 24-25 et 26 août à la préparation et l'examen des demandes des magistrats relatives au mouvement ainsi que les questions liées à leur parcours professionnel, conformément à l'article 45 de son règlement intérieur, souligne le communiqué. La nomination des 48 magistrats et la titularisation

des 331 autres ont été approuvées après un stage d'une durée d'une année conformément à l'article 40 du statut de la magistrature, précise-t-on de même source. Le CSM a également accordé l'avis favorable aux demandes de mise en disponibilité de 11 magistrats pour raisons familiales ou de santé, ainsi qu'aux demandes de démission de deux magistrats pour des raisons familiales privées, selon le communiqué. Concernant les magistrats répondant aux conditions éligibles à la promotion, le CSM a approuvé une liste de 1 333 magistrats, a-t-on indiqué,

ajoutant que des magistrats faisant l'objet de mesures disciplinaires ou pénales et n'ayant pas encore été réhabilités ont été exclus. S'agissant du mouvement qui a touché 803 magistrats après une étude approfondie des demandes au cas par cas, le CSM a pris en considération les cas de rapprochement familial, des cas sociaux ou de santé, des demandes remplissant la durée d'exercice tout en tenant compte des vœux formulés par les magistrats ainsi que la nécessité de service, précise le communiqué. Dans le même contexte, le CSM a également

porté une attention particulière aux magistrats exerçant au Sud, et ce, en répondant favorablement aux demandes de ceux ayant dépassé la durée d'exercice au Sud fixée préalablement. «Certains magistrats ont bénéficié de promotion aux fonctions pour leurs efforts, leur compétence et leur intégrité et notamment pour s'être conformés à l'obligation de réserve», relève le CSM qui a, par ailleurs, examiné et statué sur les différents recours formulés par les magistrats ayant trait à leur carrière professionnelle.

Hassan M.

LA QUESTION DU JOUR

Comment faire la guerre à l'Etat islamique sans nuire à ses alliés ?

suite de la page Une

Voilà qui est fait. C'est donc que la réponse, au strict plan militaire, apportée à son offensive, était la bonne. Sans l'entrée en jeu de l'aviation américaine, Erbil ou Baghdad serait probablement pris à l'heure qu'il est, à supposer qu'ils ne le soient pas tous les deux. Et les minorités religieuses du nord seraient sans doute déjà massacrées. Ainsi se serait traduite la débâcle de l'armée irakienne et l'impréparation des Peshmergas à assurer la relève. C'est que donc le président américain a en vue autre chose que la dimension militaire quand il dit manquer de stratégie dans la guerre contre l'Etat islamique. En effet, celui-ci n'est pas un corps étranger venu se greffer sur l'Irak, et qu'il s'agirait seulement d'extraire, mais le produit de l'instabilité irakienne depuis 2003, tout autant que celui des guerres par procuration que se font les pays de la région, divisés suivant une ligne pour l'essentiel confessionnelle. L'Etat islamique ne pouvait apparaître que là où précisément il a proclamé son califat, un vaste territoire à cheval sur l'Irak et la Syrie, ces deux théâtres d'une même guerre que se livrent les Etats de la région depuis maintenant des années. Qui veut en finir avec lui doit commencer par l'isoler, ce qui ne peut se faire que si l'ensemble de ces Etats sont d'accord pour le requalifier comme leur ennemi principal. Pour certains d'entre eux, cela suppose un changement de stratégie, un repositionnement complet, quelque chose qui n'est pas loin de leur faire l'effet et d'une palinodie et d'un saut dans l'inconnu. Ainsi en est-il des monarchies du Golfe, mais aussi de la Turquie, pour qui jusqu'à récemment non seulement l'Etat islamique était le moindre mal, mais un allié contre le régime syrien, l'homme à abattre n'importe quel prix. Or sur cette ligne se trouvaient aussi les Américains, de même que leurs alliés occidentaux, même si en ce qui les concerne tous les acteurs engagés contre le régime syrien n'étaient pas par cela même des amis. Ce camp est maintenant divisé. Ainsi qu'en témoigne au premier chef le désaccord apparu entre, pour faire bref, l'Arabie saoudite et le Qatar. Quand le président américain dit manquer de stratégie contre l'Etat islamique, c'est à ces dissensions nouvelles parmi les alliés qu'il pense. Il lui faut trouver la bonne recombinaison de l'ensemble lui permettant de faire véritablement la guerre à l'Etat islamique sans que cela entraîne une rupture avec tel ou tel Etat allié dans la région. On pense évidemment au Qatar, mais aussi à la Turquie, les seuls à rester arc-boutés sur une ligne d'ores et déjà abandonnée par tous les autres.

M. H.

Incendies

Le patrimoine forestier en déperdition

■ Une hausse des incendies a été enregistrée par rapport à l'année précédente imputant cela en premier lieu au facteur humain, estimant que le manque de civisme chez le citoyen était souvent la cause de ces incendies.



Par Bachir S.

Depuis le lancement du plan de lutte contre les incendies en juillet dernier, les services de la conservation des forêts de la wilaya d'Alger ont enregistré 74 incendies maîtrisés avant leur propagation, a-t-on appris auprès du directeur de la conservation, Baâziz Abdennour.

Immigration clandestine Deux tentatives déjouées et 30 jeunes interpellés

DEUX tentatives d'immigration clandestine de 30 jeunes vers la rive Nord de la Méditerranée ont été déjouées jeudi à 15 miles au nord du Cap de garde (Ras El Hamra) d'Annaba, apprend-on auprès du groupement territorial des garde-côtes. Ces jeunes candidats à l'immigration clandestine ont été arrêtés à bord de deux embarcations. L'une a pris le départ de la plage Rizi Omar (ex-Chapuis), dans la ville d'Annaba, avec 14 jeunes, et la seconde à partir de la plage Oued Boukrat de la commune de Séraïdi avec 16 jeunes, précise-t-on de même source. Les deux groupes de jeunes, âgés entre 20 et 24 ans et originaires d'Annaba, ont été interpellés jeudi vers 02h00 du matin par deux patrouilles des garde-côtes et seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba pour tentative d'émigration clandestine. Durant ces trois derniers jours, 54 jeunes qui tentaient d'immigrer clandestinement ont été interpellés par les garde-côtes. **APS**

L'intervention rapide des agents de la conservation des forêts a permis la maîtrise de ces incendies sur une superficie ne dépassant pas 70 ares des forêts de Bainem, de Ben Aknoun, de Bouchaoui, de Saoula et de Magtaâ Kheira, a indiqué Baâziz précisant que «le couvert forestier n'a subi aucun dommage à ce jour». Il a souligné que pour cette année, une hausse des incendies a été enregistrée par rapport à l'année précédente imputant cela en premier lieu au facteur humain, estimant que le

manque de civisme chez le citoyen était souvent la cause de ces incendies. D'autre part, le dispositif de lutte contre les incendies pour la saison 2014 dans la wilaya d'Alger qui a débuté en juin dernier et prend fin en octobre prochain, a été mis en place pour la protection de plus de 5 000 hectares de la superficie forestière.

Pour cela, trois équipes d'intervention ont été mobilisées au niveau des forêts de Bouchaoui, Bainem et Ben Aknoun dotées d'équipements indispensables

pour intervenir dans l'attente de l'arrivée de la Protection civile. Trois camions-citernes ont été également mobilisés et dix points d'eau aménagés au niveau des forêts de la wilaya.

Ce plan vise à réduire la superficie des forêts ravagées par la mobilisation de 60 agents d'intervention rapide outre la mise en place de trois tours de vigie réparties sur les forêts de «Zeralda», «Bainem» et «Ben Aknoun».

Le plan englobe les travaux d'aménagement et de nettoie-

ment d'une superficie de plus de 150 hectares outre l'organisation de campagnes de sensibilisation destinées au public.

La wilaya d'Alger qui a enregistré en 2013 quelque 200 incendies ayant ravagé près de 2,5 hectares d'un couvert forestier dépassant 5 000 hectares répartis sur 113 sites, dispose d'un patrimoine forestier oscillant entre 300 et 600 hectares dont les forêts de «Magtaâ Kheira», «Bouchaoui», «Bouzareah», «Ben Aknoun», et «Bainem». **B. S.**

107 palmiers détruits par le feu

Cent sept (palmiers-dattiers de l'oasis de Branis, (à 18 km au Nord de la ville de Biskra) ont été ravagés par le feu dans la nuit de mercredi à jeudi, a-t-on appris auprès des services de la

Protection civile. Le feu, dont l'origine n'a pas été encore déterminée, a détruit également plusieurs arbres fruitiers (abricotiers, citronniers et figuiers), selon la même source qui a sou-

ligné que les palmiers et les arbres calcinés appartiennent à un collectif de 10 agriculteurs. Trois véhicules anti-incendie de la Protection civile et un camion-citerne de la commune de

Baranis ont été mobilisés dans la lutte contre cet incendie qui a été difficilement circonscrit en raison de l'absence de pistes à l'intérieur de l'oasis, a ajouté la même source. **G.H.**

Plus de 130 hectares de plantes forestières partis en fumée Ravages à la forêt Béni Salah

PLUS de 130 hectares de plantes forestières sont partis en fumée dans un incendie qui s'est déclaré depuis trois jours dans la forêt Béni Salah de la commune Medjez Essafa (Guelma), a indiqué jeudi la Protection civile. L'intervention des pompiers se poursuit ce jeudi après-midi pour circonscri-

re les flammes, a-t-on souligné de même source, précisant qu'il s'agit-là d'un premier bilan élaboré en collaboration avec les services de la Conservation des forêts. La réserve naturelle Béni Salah, située à l'intérieur de cette forêt, n'a fort heureusement pas été atteinte par les flammes, a souligné la même

source, signalant que dans cette réserve naturelle se trouvent diverses espèces animales. L'incendie qui s'est déclaré depuis mardi s'est propagé sur quatre fronts de cette forêt, à savoir Mérihil, Zembil, Zaâfrania et les foyers de Sirine, a-t-on précisé de même source, rappelant que cette région forestière

s'étend sur une surface de 13 000 ha. Des brigades composées de 14 officiers et 147 agents ont été mobilisées pour circonscire les feux, a-t-on affirmé, précisant que d'importants moyens logistiques (33 camions de pompiers) ont été réquisitionnés. **Rafik N.**

Environnement

Une décharge publique contrôlée en chantier à Tazrouk

UN PROJET d'une décharge publique contrôlée est en cours de réalisation dans la commune de Tazrouk, située à 140 km du chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès des responsables de cette collectivité. Inscrite dans le cadre des efforts visant une meilleure prise en charge des déchets ménagers, et la protection du milieu environnemental dans

cette localité, cette future structure d'un montant de 63 millions de dinars permettra l'éradication des décharges anarchiques, l'enfouissement technique des ordures ménagères et industrielles et l'élimination des points noirs formés par le phénomène de l'accumulation des déchets, a-t-on ajouté. Cette nouvelle décharge publique contrôlée permettra, une fois opérationnelle d'améliorer le cadre de

vie quotidien de la population, à travers la préservation de la propreté de la ville et générera également de nouveaux postes d'emploi au profit des jeunes de la région. La commune de Tazrouk avait bénéficié d'autres opérations relatives au secteur de l'environnement, qui ont été concrétisées dans le cadre des plans communaux de (PCD) pour une enveloppe globale de 12 millions

de dinars, selon la même source. Ces actions consistent en l'acquisition de bacs à ordures répartis à travers les quartiers de la commune et lieux publics, en plus de l'acquisition également d'équipements à pulvériser de pesticides pour lutter contre les insectes. Le parc de cette collectivité a été aussi renforcé par deux camions de collecte de déchets, a-t-on encore signalé. **T. E.**

Un nouvel article de loi redéfinira le salaire minimum garanti

Le pouvoir d'achat en question

■ Si certains ont applaudi à l'abrogation de l'article 87 bis, d'autres s'accordent à prédire des augmentations parallèles des prix.

Ph/D. R.



Mohamed El Ghazi,
ministre du Travail
de l'Emploi et
de la Sécurité sociale

Par Yasmine Ayadi

En termes d'augmentation de salaire national minimum garanti (SNMG), il n'y a jamais eu rien sans rien. Alors que l'article 87 bis a été pointé du doigt, les augmentations ayant touché le SNMG étaient systématiquement accompagnées par des hausses et une cherté de la vie qui s'accroît en Algérie d'année en année et qui met les ménages à rude épreuve. Le ministre de Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a indiqué mercredi qu'un nouvel article de loi redéfinira le salaire national minimum garanti (SNMG) après la suppression de l'article 87

bis. Selon le ministre, «le projet de loi de finances 2015 a introduit une disposition où il a été clairement souligné l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail, conformément à la décision du président de la République. Un autre article viendra le remplacer dans le nouveau code du travail». L'impact de cette suppression «touchera toutes les couches de salariés concernées par le SNMG» selon M. El Ghazi. L'article 87 bis de la loi sur les relations de travail, dispose que le SNMG comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur. Si cette abro-

gation a été accueillie avec beaucoup de satisfaction par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), laquelle s'est félicitée de ce pas «important» tout en exprimant «la considération pour la concrétisation des promesses faites par le gouvernement, d'autres s'attendent, par contre, à d'autres conséquences qui suivront cette démarche. «Comme à l'accoutumée, les retombées de cette modification se feront également sur le coût de la vie. Je ne m'attends pas à ce que cela pourra renforcer le pouvoir d'achat» estime Samir, salarié, 32 ans. Il ne s'agit pas des avis rabat-joie, mais les interrogés sont unanimes à déplorer que

les choses ne sont jamais faites à part entière et que les augmentations de salaires n'ont aucun poids, si le pouvoir d'achat est affaibli d'autre part. Aujourd'hui, la majorité des Algériens ont du mal à joindre les deux bouts et ont juste de quoi survivre, face à une vie de plus en plus chère, le pouvoir d'achat s'affaiblit. C'est pourquoi il est attendu un autre travail sur l'étude des tarifs. Cette fameuse loi de l'offre et de la demande fait des misères. Dépassé par une économie stérile, ne se reposant que sur les richesses naturelles, le gouvernement algérien ne cesse de calmer et d'apaiser les maux de toutes les «maladies sociales»

entraînée par le retard et la paralysie du secteur économique. Dans sa déclaration faite à la presse, s'exprimant sur l'abrogation de l'article 87 bis, le président du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) Meziane Meriane ne prédit aucun changement pour les salariés. Du moment que les conditions ne sont pas encore favorables, cela implique «la préparation du terrain économique». La même source énonce également que «les sommes réservées pour les augmentations seront absorbées par l'inflation».

Y.A.

Frontière Ouest

Récupération de plus de 3 000 kg de kif traité

PLUS de 3 000 kg de kif traité ont été récupérés, en début de semaine, par des éléments des gardes-frontières relevant de la 3^e Région militaire, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Des éléments des gardes-frontières relevant de la 3^e Région militaire, ont réussi, lors d'une patrouille de routine en début de cette semaine, à récupérer deux véhicules 4x4, contenant 126 colis de kif traité, s'élevant à 3 326.95 kg», a précisé le communiqué. «L'opération a eu lieu à 2 km des frontières ouest du pays et à 40 km du nord-ouest de la localité Zegdou wilaya de Béchar», a ajouté la même source. T.M.

Trafic de drogue à Béjaïa

Démantèlement de plusieurs réseaux

La section de recherche du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa a réussi à mettre fin aux activités d'un réseau de trafic de drogue comme elle a saisi une importante quantité de kif traité, estimée à 07 kilogrammes. Selon la cellule de communication et des relations publiques du groupement de la gendarmerie de Béjaïa, suite à des informations faisant état de la présence d'une bande de trafiquants de drogue à la place Gueydon (place du 1^{er} novembre), la brigade de recherche de la gendarmerie de Béjaïa conduite par leur premier responsable avec le soutien de la brigade de sécurité a échaudé un plan pour mettre un terme à ce réseau. Vers 21h30, les gendarmes ont organisé une filature et la surveillance des mouvements de deux dealers qui seront tout de suite arrêtés. Il s'agit de M.A. 33 ans et R.B. 49 ans, alors qu'ils se dirigeaient vers le parking de la place pour écouler les 7,178 kg de kif qu'ils avaient dans un sac dont l'un d'eux portait sur son dos. «Les deux dealers ont été présentés jeudi dernier devant le procureur de la République, près le tribunal de Béjaïa qui a les mis aux

arrêts», ajoute la même source. «Trois autres individus activant entre Amizour et Barbacha ont été également arrêtés par les éléments de la section de recherche de la Gendarmerie nationale de Béjaïa il y a un peu plus d'une semaine, indique toujours la cellule de communication du groupement de la gendarmerie dans un communiqué qui nous a été envoyé en milieu de semaine passée. Les gendarmes ont tendu une souricière qui a permis l'arrestation de A.Z., 26 ans, B.F., 25 ans et B.A., 25 ans qui étaient à bord d'un véhicule, en provenance de Barbacha, se dirigeant vers Amizour, un véhicule utilisé à plusieurs reprises pour l'acheminement de la drogue. Le chef de bande a tenté de prendre la fuite en jetant la valise qu'il tenait à la main, mais c'était sans succès puisqu'il sera appréhendé par des gendarmes. Un kg de kif traité a été retrouvé dans la valise et le véhicule qu'ils ont été fouillé ainsi que les individus. Auditionnés, les trois individus ont révélé l'identité de leur fournisseur en drogue. Présentés, dimanche dernier, au parquet d'Amizour, les trois mis en cause ont été mis en détention préventive. Par ailleurs,

trois jours auparavant, les éléments de la brigade de gendarmerie de Melbou ont arrêté trois individus en possession de 337 grammes de kif traité. Ces derniers étaient à Oued Agarioun, où ils consommaient des boissons alcoolisées et de la drogue. «Ils ont tenté de prendre la fuite mais sans compter sur la vigilance des gendarmes qui les arrêteront et saisiront une mallette contenant des plaquettes de drogue traitée d'un poids total de 337 grammes», souligne la cellule de communication du groupement de la gendarmerie. K.F. 28 ans, qui a été interrogé par les enquêteurs a révélé les noms de ses deux acolytes, B.S. 29 ans, et M.Y. 24 ans, qui ont été arrêtés eux aussi. Présentés dimanche dernier, au parquet de Kherrata, les trois mis en cause ont été écroués. Le 21 du mois courant, des trafiquants de drogue ont été aussi arrêtés par les éléments de la section de recherche qui ont également saisi à l'occasion «1kg de kif traité», souligne toujours la même source dans son communiqué de jeudi dernier.

Hocine Cherfa

Immobilier

La CNEP a accordé près de 11 000 crédits

■ En 2013, cette banque avait accordé 43,5 milliards de dinars de crédits d'investissement dont le tiers a été destiné au secteur privé.

Par Tarek L.

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a accordé 10.759 crédits hypothécaires à fin mai pour un montant de 21,5 milliards de dinars, a-t-on appris jeudi auprès de cette banque spécialisée dans le financement de l'immobilier. Sur cet ensemble, les crédits accordés aux particuliers pour l'achat d'un logement collectif à taux bonifiés à 1% et 3% s'élèvent à 3.696 crédits à la fin du mois de mai dernier, totalisant 8,4 milliards de DA, dont 3.580 crédits bonifiés au taux de 1% (7,8 MDS DA) et 116 crédits bonifiés à 3% (649,3 millions de DA), indique la CNEP-Banque dans un bilan. Les crédits à taux bonifiés représentent 39,11% du



total des crédits hypothécaires accordés, précise la Banque. En

outre, le nombre de crédits destinés au financement de l'accès-

sion de biens immobiliers a atteint 845 autorisations pour

environ 4,9 milliards de DA à la fin du cinquième mois de 2014. Par ailleurs, les crédits attribués pour la construction d'une habitation, pour une extension ou un aménagement se sont élevés à 2.536 pour un montant de plus de 4 milliards de DA. Depuis le lancement des crédits hypothécaires, la CNEP-Banque a accordé 523.096 crédits pour un montant de plus de 378,8 milliards de dinars, a-t-on ajouté de même source. En 2013, cette banque avait accordé 43,5 milliards de dinars de crédits d'investissement dont le tiers a été destiné au secteur privé. Créée en 1964, la CNEP-Banque est spécialisée dans la collecte de l'épargne, les crédits immobiliers et le financement des entreprises intervenant dans l'amont du secteur du bâtiment.

T. L./APS

Port d'Alger

Le mouvement véhicules-passagers en baisse

QUELQUE 19.618 passagers ont transité par le port d'Alger en juillet 2014 contre 21.285 le même mois de l'année dernière, soit un recul de 7,83%, a-t-on appris auprès de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Le nombre de passagers ayant débarqué au port de la capitale a connu une baisse de 2,14% à 17.753 le septième mois de l'année en cours contre 18.142 en juillet 2013, indique l'EPAL. La même tendance à la baisse a été observée pour les passagers embarqués au port d'Alger, présentant un total de 1.865 contre 3.143 durant la période comparée, en régression de 40,66 %, précise la même source. Le mouvement véhicules-passagers a aussi enregistré un recul de 6,96% s'établissant à 6.979 véhicules en juillet 2014 contre 7.501 le même mois de l'année dernière. Le nombre de véhicules ayant débarqué au plus grand port du pays est resté presque stable à 6.075 véhicules contre 6.101 durant la période de référence, précise l'entreprise portuaire. Les véhicules embarqués de ce port ont, pour leur part, enregistré une baisse de 35,43% totalisant 904 véhicules en juillet 2014 contre 1.400 le même mois de 2013.

L'extension de la gare maritime, dont les travaux ont débuté fin 2013, devrait permettre l'augmentation des capacités de traitement des navires, avait indiqué le ministre des Transports Amar Ghoul. Cette opération contribuera aussi à améliorer les conditions de transit des voyageurs et à faciliter les procédures de contrôle, selon le PDG de l'EPAL, Abdelaziz Guerrah. **Sihem R.**

Port d'Oran

3,5 millions de tonnes de produits traités

L'Entreprise portuaire d'Oran (EPO) a traité un volume global de plus de 3,5 millions de tonnes de produits au premier semestre 2014, soit une évolution de 5,32% en comparaison avec la même période de l'année précédente, a-t-on indiqué jeudi à l'EPO. La tendance haussière du trafic global des marchandises en 2014 a été estimée à 178 421 tonnes comparativement au premier semestre de l'année 2013, a-t-on précisé à la cellule de communication de l'EPO. La hausse du trafic est signalée notamment dans l'importation des céréales (1,15 mil-

lion de tonnes, + 52 %) et du bois (97 990 T, + 54 %), alors que la baisse est enregistrée dans l'importation du ciment (9 400 T, - 82%), du sucre roux (52.106 T, - 46 %) et dans l'aliment de bétail (167 638 T, -23%). La chute «notable» de l'importation de ces derniers produits s'explique par le «développement croissant de l'outil de production locale qui répond davantage aux besoins» au niveau national, a-t-on estimé de même source. S'agissant du trafic des passagers, près de 70 000 voyageurs et 24 000 véhicules ont transité par le port d'Oran durant

le premier semestre de l'année en cours, un bilan proche de celui de la même période de l'année précédente. Des performances plus importantes sont escomptées à la faveur de deux grands projets inscrits au titre du programme de développement du port d'Oran, à savoir l'extension du terminal à conteneurs vers l'Est et le rempiètement des quais «Sénégal» (marchandises) et «Conakry» (passagers). L'extension du terminal à conteneurs vers le côté Est de la structure portuaire, déjà inscrite au programme d'investissement de l'EPO, portera la capacité de trai-

tement à 500 000 conteneurs/an, soit le double du niveau actuel. Le nouveau terminal sera réalisé conformément aux normes internationales et sera doté d'équipements de pointe, a-t-on fait valoir de même source, rappelant que le chantier a été installé en juin dernier par le groupement sino-algérien (CHEC/MEDITRAM) pour une durée de trente mois. Ces projets, «très prometteurs», permettront au port d'Oran de s'aligner sur les ports de la Méditerranée et d'offrir de meilleures prestations au profit des passagers, clients et partenaires, a-t-on souligné. **Wahib F.**

Adoption du projet loi relatif à la signature et à la certification électroniques

Une mesure pour libérer le paiement par chèque

L'adoption par le Conseil des ministres du projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques a été saluée jeudi par des représentants du patronat national qui y voient un nouveau pas de l'Algérie vers l'économie du savoir. Ainsi, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Mustapha Merzouk, a salué une mesure qui devrait permettre à l'Algérie d'avancer «à grand pas vers l'économie du savoir et de réduire la bureaucratie». Le représentant du patronat public a mis l'accent sur la nécessité pour l'économie algérienne «d'aller en force vers cette économie basée sur le savoir à travers des mesures révolutionnaires permettant d'encourager davantage l'utilisation des technologies». «Il ne faut plus désormais se limiter à des demi-mesures si on veut faire avancer notre économie et la libérer de la bureaucratie», a-t-il souligné. Le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Boualem M'rakech, a, de son côté, noté que l'adoption du pro-

jet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques «s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics de mettre en place des mécanismes organisationnels plus larges pour aboutir à une économie forte». «Il s'agit d'une action économique de grande envergure qu'il faudrait prendre en charge dès la prochaine rentrée économique par le biais des dispositifs nécessaires», a affirmé M. M'rakech, ajoutant que l'organisation patronale qu'il représente compte évoquer un nombre de points liés à l'économie du savoir et la dématérialisation des transactions lors de la prochaine rencontre tripartite prévue pour septembre. «Nous allons avoir probablement une rencontre avec le gouvernement (...) pour pouvoir mettre en place un nombre de dispositifs et mécanismes concernant le développement économique et social», a-t-il indiqué. Par ailleurs, le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Habib Yousfi, a estimé que l'entrée en vigueur d'une telle loi aurait des effets

bénéfiques pour l'économie du pays. «Il s'agit d'une opération importante dans la mesure où elle va permettre de nous libérer du paiement par chèque», a noté le patron de la CGEA. Selon lui, le plus important dans cette future mesure est que «le cash va progressivement disparaître». «J'espère, donc, que le système électronique actuellement en place sera adapté à cette mesure et que cette opération sera rentable pour l'économie du pays», a-t-il poursuivi. Adopté mardi en Conseil des ministres, le projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques vise à améliorer le climat de confiance dans la dématérialisation et la fluidification des échanges économiques, selon le communiqué du Conseil des ministres. Ce texte tend également «à la modernisation de l'administration par le recours à la technologie numérique» précise la même source qui ajoute que «le projet de loi énonce les conditions requises pour que la signature et la certification électroniques aient force probante au regard de la

loi». Il stipule, en outre, que les prestataires de la certification électronique exerceront dans le cadre de la concession et sous le contrôle de l'Autorité économique de certification électronique. L'instauration de la signature et la certification électroniques a été notamment une revendication du patronat afin de faciliter les opérations économiques et sécuriser les données. L'ancien ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, avait déclaré que la certification électronique dans la sécurisation des données devient nécessaire pour les activités socioéconomiques où le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est de plus en plus important. Il avait relevé que la certification électronique visait à protéger les échanges et les transactions dans le réseau numérique des différentes menaces, telles que les attaques informatiques, l'accès à des informations confidentielles ou le vol de données.

Tizi-Ouzou

Fermeture de 217 locaux commerciaux

■ Ces infractions, liées notamment au non-respect des normes d'hygiène, défaut de facturation, non-détention du registre de commerce, ont donné lieu à l'établissement de 1 622 procès-verbaux et la fermeture de 217 locaux commerciaux, selon un bilan communiqué par le directeur intérimaire du secteur, Benhadji Ahcène.

Par Yahia T.

Les opérations de contrôle de la qualité et des pratiques commerciales, effectuées par les brigades compétentes à travers la wilaya de Tizi-Ouzou depuis le début du mois de juin dernier, se sont soldées par la constatation de 1 660 infractions à la législation commerciale, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale du commerce.

Ces infractions, liées notamment au non-respect des normes d'hygiène, défaut de fac-



turation, non détention du registre de commerce, ont donné lieu à l'établissement de 1 622 procès-verbaux et la fermeture de 217 locaux commerciaux, selon un bilan communiqué par le directeur intérimaire du secteur, Benhadji Ahcène.

Au titre du contrôle des pratiques commerciales, le bilan de la direction fait état du relève-

ment, durant la même période, de la dissimulation d'un chiffre d'affaires de plus 10,175 millions DA, représentant la valeur de transactions commerciales non facturées. Des opérations de contrôle de la qualité de produits mis en vente ont abouti à la saisie d'une quantité globale de plus de 26 tonnes de diverses marchandises, dont notamment

du poulet et de la semoule. Il s'agit de «produits anonymes conditionnés dans des emballages sans aucune étiquette devant porter les mentions obligatoires», a indiqué M. Benhadji, précisant que la viande avicole saisie a fait l'objet d'une destruction, alors que la semoule, «déclarée après contrôle propre à la consommation a été desti-

née à des centres d'intérêt collectif». Par ailleurs, la Direction du commerce tient à rassurer les citoyens que la consommation de la viande bovine provenant de l'abattage d'animaux atteints par la fièvre aphteuse «ne présente aucun danger pour la santé des consommateurs».

«Cette viande est entreposée, pour l'annihilation par le froid de tout risque de contamination, pendant plus de 72 heures dans les frigos de l'Office régional des viandes du Centre de Tala Athmane», qui avait réceptionné, jusqu'à la mi-août, plus de 500 qx de viande destinée à la vente à des bouchers pour le compte d'éleveurs, qui en fixent le prix, sachant que cet Office «n'assure que le rôle de prestataire de service», a expliqué, à cet égard, M. Benhadji.

Y. T.

Incendies

Des habitations menacées

Les feux de forêt ont menacé, mercredi dernier, des habitations dans les localités de Beni Douala et Bouzeguène dans la wilaya de Tizi Ouzou. Les éléments de la Protection civile et des garde forestiers ont été mobilisés en nombre aux côtés des habitants pour lutter contre les incendies qui ont parcouru des dizaines d'hectares de couvert végétal jusqu'à atteindre les alentours de maisons en raison de la hausse du mercure enregistré durant cette même journée. Les feux n'ont été

circonscrits que tard dans la nuit du mercredi à jeudi fort heureusement sans faire de victimes. Et un premier bilan provisoire des dégâts occasionnés par la dizaine de départs de feux enregistrés durant mercredi fait état de pas moins de 84 hectares de couvert végétal parcourus. Les villages de Sahel de Bouzeguène avec 20 hectares de maquis et 800 oliviers et Taguemount Oukerrouche (Beni Douala) avec une quarantaine d'hectares de couvert végétal détruits ont été les

plus touchés. Alors qu'au village Tamliht dans la commune de Yakouren, une quinzaine d'hectares dont 10 de chêne-liège ont été réduits en cendre. Il est à noter que depuis le début de la campagne (1^{er} juin-28 août courant) une superficie de près de 1 500 ha de couvert végétal (toutes strates confondues) a été la proie d'incendies enregistrés à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, selon un bilan établi par les services de la Conservation locale des forêts.

Hamid Messir

Constantine

De nouvelles infrastructures scolaires pour la rentrée

Le secteur de l'Éducation sera renforcé, à Constantine, dès la prochaine rentrée scolaire prévue le 7 septembre prochain, de 17 nouvelles infrastructures scolaires au niveau des trois paliers confondus, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction du secteur.

Selon le chef de service de la formation et de l'inspection à cette Direction, Mohamed Laatafi, il est attendu l'ouverture de 11 groupes scolaires (10 aux unités de voisinage 17, 18, 19, 2, 9, 10 et 5 à Ali Mendjeli et 1 à Didouche Mourad), outre la mise en exploitation de 3 collèges d'enseignement moyen (CEM) de 840 places chacun dont un avec demi-pensionnat et une cantine de 200 couverts par jour, localisés à Ali Mendjeli et 3 lycées de 1 000 places pédagogiques chacun avec demi-pensionnat et une cantine pouvant servir jusqu'à 300 repas/jours (Ali Mendjeli).

Ces nouvelles structures éducatives vont permettre d'atténuer l'acuité du problème de surchar-



ge des classes (arriver à un seuil de 25 élèves dans chaque classe) et d'améliorer les conditions de scolarisation afin d'arriver à des résultats meilleurs, a déclaré à l'APS le même responsable.

Sept cantines scolaires réparties sur les localités de Zighoud Youcef (3), Ibn Badis (2), Guettar el Aïch (1) et Salah Derradji (1) seront également opérationnelles à la rentrée scolaire 2014-2015.

Ces nouveaux acquis s'ajouteront au patrimoine d'infrastructures

éducatives actuellement de 54 lycées, 143 CEM et 374 écoles primaires, ainsi que neuf écoles privées réparties sur les 3 paliers.

Toutes les dispositions nécessaires, quant à une rentrée scolaire normale, ont été prises, a ajouté la même source, soulignant que tous les titres des manuels scolaires sont disponibles en quantité suffisante au niveau de l'Office national des publications scolaires (ONPS) sauf ceux de l'informatique (1^{er}

AS) et la langue italienne (filiale des langues étrangères) «un manque léger», a précisé le même responsable.

La Direction de l'éducation de la wilaya de Constantine entamera dès la semaine prochaine le versement de la prime de solidarité scolaire de trois mille (3 000) dinars pour chaque élève issu d'une famille nécessiteuse dans un délai ne dépassant pas 20 jours au maximum pour permettre à l'écopier d'entamer son cursus sans difficulté et même sans gêne devant ses camarades de classe, a précisé M. Laatafi.

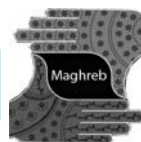
Le ministère de l'Éducation nationale a fixé la date de la rentrée scolaire 2014-2015 au 7 septembre prochain dans toutes les régions du pays.

Le personnel administratif reprendra ses fonctions dimanche 31 août 2014, tandis que les enseignants rejoindront leur poste le mardi 2 septembre. La rentrée scolaire pour les élèves est prévue le 7 du même mois.

Nawel F./APS

Batna
Sensibilisation
sur la préservation
du cheptel bovin

LE DIRECTEUR de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), Safi Mehdaoui, a indiqué lors d'une rencontre à Batna, que son organisme tente d'apporter son aide aux éleveurs en vue de minimiser les conséquences des maladies sur le cheptel bovin par une prévention et une gestion des risques. S'exprimant au cours d'une journée de sensibilisation sur la préservation du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse et les différentes ma-ladies, organisée au profit des éleveurs de la daïra d'El-Madher, M. Mehdaoui a indiqué que cette commune, non affectée jusqu'à présent par cette maladie, dispose d'un «fort potentiel laitier nécessitant une meilleure prise en charge sur le plan préventif, eu égard aux menaces auxquelles est exposé son cheptel bovin». «La culture de l'assurance agricole commence à s'enraciner peu à peu chez les éleveurs de la wilaya de Batna, et les efforts se poursuivent pour consolider cette culture», a ajouté le même responsable. Des cadres de la CRMA, initiatrice de cette journée d'information, ont animé cette rencontre avec le concours des cadres de l'inspection vétérinaire de la DSA et répondu aux préoccupations des éleveurs de la région d'El-Madher (principale bassin laitier de la wilaya de Batna) qui y ont assisté et suivi avec grande attention les conseils et recommandations prodigués. Des explications concernant la vaccination, les dispositions préventives à prendre et les autres consignes sanitaires à suivre pour faire face à cette maladie, ont été rappelées aux éleveurs par les animateurs de cette rencontre.



Libye

Le gouvernement provisoire démissionne

■ Le gouvernement siégeant dans l'Est de la Libye pour échapper à la pression des milices fortement présentes à Tripoli a indiqué "avoir présenté sa démission au Parlement élu" et qui tient ses réunions, pour la même raison, à Tobrouk, à 1 600 km à l'est de la capitale.

Par Zaid K.

Le gouvernement provisoire libyen a présenté sa démission au Parlement élu, selon un communiqué publié jeudi soir. Ce gouvernement siégeant dans l'Est de la Libye pour échapper à la pression des milices fortement présentes à Tripoli a indiqué « avoir présenté sa démission au Parlement élu » et qui tient ses réunions, pour la même raison, à Tobrouk, à 1 600 km à l'est de la capitale. Il a dit espérer voir le Parlement qu'il considère comme « la seule autorité légitime du pays », former un nouveau gouvernement « représentant toutes les catégories du peuple libyen (...) et capable de rétablir la sécurité et de bâtir un Etat de droit ». Un tel gouvernement est souhaité par la communauté internationale qui s'inquiète de la situation de chaos en Libye. Le gouvernement démissionnaire a dénoncé l'intention des miliciens à dominante islamiste qui veulent former un gouvernement alternatif à Tripoli après avoir convoqué l'Assemblée sortante, le Conseil général national (CGN), dont le mandat a théoriquement expiré avec l'élection,



Ph: DR

le 25 juin, du Parlement. « C'est un acte de rébellion contre la légitimité représentée par le Parlement qui a été reconnu par la communauté internationale », a souligné le gouvernement sortant. En outre, le Conseil de sécurité de l'ONU a élargi mercredi le régime de sanctions internationales visant la Libye pour inclure les différentes milices qui s'affrontent dans le pays. Au terme d'une résolution adoptée à l'unanimité des 15 pays membres du Conseil, les sanctions viseront, outre les partisans de l'ancien régime libyen, les personnes ou entités qui commettent ou aident à commettre des « actes mettant en danger la paix, la stabilité ou la sécurité de la Libye ou qui entraînent ou compromettent la réussite

de sa transition politique ». Les sanctions sont généralement un embargo sur les armes, un gel des avoirs et une interdiction de voyager. Les individus ou groupes qui seront sanctionnés devront être désignés par un Comité spécialisé dépendant du Conseil. Le texte précise qu'il s'agit notamment des responsables de violations de droits de l'Homme et d'attaques contre les infrastructures comme les aéroports et les ports, ou encore les missions diplomatiques étrangères en Libye. Il concerne également les personnes soutenant les groupes armés ou le crime organisé en exploitant illégalement les ressources pétrolières du pays. Par ailleurs, la résolution stipule que « la fourniture, la vente ou le transfert à la Libye

d'armes et de munitions (...) doivent être approuvés à l'avance par le Comité » chargé de gérer les sanctions. Jusqu'à présent le gouvernement libyen devait simplement notifier à l'ONU ses achats d'armes. « Nous essayons de renforcer l'embargo sur les armes et d'élargir le régime de sanctions afin de pouvoir sanctionner les dirigeants des milices qui s'affrontent en Libye », a expliqué un diplomate occidental. La Libye est en proie à des combats meurtriers entre milices rivales depuis la mi-juillet. Depuis la chute de l'ex-régime libyen en 2011, les autorités transitoires ne sont pas parvenues à rétablir l'ordre et la sécurité dans le pays.

Z. K./ Agence

Tunisie

Démission au parti Al Joumhourî

Les bureaux régionaux du parti Al Joumhourî à Sfax et à La Manouba ont été touchés de plein fouet, jeudi, par des démissions collectives. En effet, le coordinateur général du parti à Sfax et le secrétaire général de la fédération du parti à Sfax 1 et ses membres ainsi que les secrétaires généraux des sections de Sakiet Eddayer, Sakiet Ezzit, El Hencha, Menzel Chaker et Bir Ali ben Khelifa ont tous présenté leur démission du parti. Les démissionnaires ont par ailleurs décidé de se porter candidats aux élections législatives sur une liste indépendante : Sawt Al Mouwaten (Ndlr. La Voix du citoyen). A l'occasion d'une conférence, le coordinateur général du secteur de Sfax, Zaher Feki et le secrétaire général de la fédération du parti à Sfax 1, Malek Elloumi ont annoncé, d'après la TAP, que la démission s'est décidée en condamnation des pratiques des dirigeants d'Al Joumhourî. Le fait est que lesdits dirigeants avaient considéré la fédération comme incapable de choisir la tête de liste

de la circonscription Sfax 1. Les ex-membres ont de ce fait précisé qu'il s'agit là de pratiques anti-démocratiques visant à imposer un candidat. M. Feki a affirmé que selon les conditions fixées par le bureau politique et le règlement intérieur d'Al Joumhourî, la fédération est apte à choisir sa tête de liste. Ces mêmes raisons ont également poussé les membres des bureaux de La Manouba à démissionner. Ils ont refusé la nomination de la tête de liste du parti, sans qu'ils ne soient consultés. Les démissionnaires ont en outre estimé que sa candidature en tête de liste était basée sur des considérations personnelles. Il s'agit de Souad Toukebri, membre du bureau politique, Mohamed Gharbi, Secrétaire général de La Manouba, Sami Ben Moussa Secrétaire général de Douar Hicher, Faouzi Daeji Secrétaire général de Battan, Allala Daeji Secrétaire général de Tebourba, Mohamed Haythem Ben Halima, membre du bureau de Sidi Amor et les membres de coordination de La Manouba

Wahid Khelifi, Samir Bel Hadj Salah, Imed Hamrani, Salem Aouini et Tahar N'siri. Il a été indiqué que la personne devant présider la liste n'a jamais participé aux activités de la section de La Manouba. Et d'ajouter que, de ce fait, il se trouve que la tête de liste a été parachutée, écartant ainsi le membre du bureau politique Souad Toukebri. Par ailleurs, plus de cinq millions de Tunisiens sont inscrits sur les listes électorales pour les scrutins législatif et présidentiel prévus à l'automne, a annoncé l'instance chargée de les organiser. Selon l'ISIE, 993 696 Tunisiens, dont 50.5% de femmes et 63% de personnes âgées de 18 à 40 ans, se sont inscrits sur les listes ces derniers mois, portant le nombre total d'inscrits depuis les premières élections libres du pays le 23 octobre 2011 à plus de 5,2 millions, dont plus de 300 000 résidents à l'étranger. Le corps électoral est estimé entre 7 et 8 millions de Tunisiens.

Nassim F.

Clôture du congrès de l'Union des étudiants sahraouis Lettres ouvertes aux détenus dans les prisons marocaines

L'UNION des étudiants l'Union de Segouia El Hamra et Rio de Oro (UESARIO) a adressé plusieurs lettres à la fin de son deuxième Congrès qui s'est tenu à la wilaya de Aousserd sous le slogan : « Le mouvement des étudiants au service des objectifs nationaux ». Les lettres ont été adressées aux détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines, aux enseignants et étudiants sahraouis dans les pays amis, aux mouvements étudiants en Algérie, Mauritanie, pays arabes et africains, ainsi qu'une lettre ouverte aux mouvements étudiants de gauche dans le monde. Le deuxième Congrès de l'UESARIO a pris fin avec l'élection de Moulay Mhamed Brahim, nouveau secrétaire général de l'organisation. Il a également adopté des recommandations et un plan d'action pour les 3 ans à venir. L'UESARIO est une organisation estudiantine relevant du Front Polisario, dont le premier congrès a été tenu en 1975 avant sa fusion avec l'UJSARIO en 1984, rappelle-t-on. Par ailleurs, le Conseil des ministres a salué le « succès admirable » des travaux du 2e congrès de l'Union des étudiants sahraouis (UESARIO), qui s'est tenu à la wilaya de Aousserd sous le slogan « le mouvement des étudiants sahraouis au service des objectifs nationaux ». Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion tenue sous la présidence du président de la République, SG du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, le Conseil des ministres a félicité les étudiants sahraouis pour le succès « admirable de leur 2e congrès, soulignant que le congrès a « clairement reflété » la haute conscience des étudiants sahraouis de leur rôle dans la réalisation des objectifs nobles du peuple sahraoui. D'autre part, le Conseil a décidé le 15 septembre prochain une date pour la nouvelle rentrée sociale 2014-2015. Il a également enregistré avec satisfaction les progrès réalisés dans le domaine social et les efforts considérables déployés pour assurer un bon encadrement, à travers un réseau large et différent dans les domaines de l'éducation et de la formation.

Habib B.



Pakistan

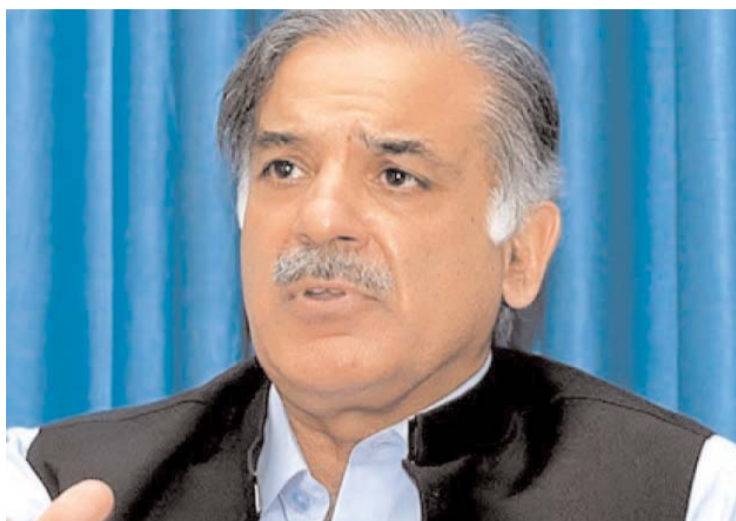
L'armée promue arbitre du conflit entre gouvernement et manifestants

■ La puissante armée pakistanaise négociait hier un accord entre le gouvernement et des opposants qui paralysent la capitale depuis deux semaines, une médiation qui alimente les craintes d'un retour à la suprématie des militaires au pays.

Par Ali O.

Des milliers de partisans des opposants Imran Khan, ex-joueur de cricket reconverti en homme politique nationaliste, et Tahir ul-Qadri, un chef religieux établi au Canada, campent depuis le 15 août dans la capitale pakistanaise pour exiger la démission du Premier ministre Nawaz Sharif. Les deux hommes accusent Sharif d'avoir bénéficié de fraudes massives aux élections nationales de mai 2013 ayant porté sa Ligue musulmane (PML-N) au pouvoir à la tête d'un gouvernement majoritaire. Mais Qadri accuse aussi Sharif, son frère Shahbaz, ministre en chef de la province du Pendjab, la plus peuplée du pays, et d'autres proches, d'être responsables de la mort de 14 de ses fidèles dans une opération en juin contre son QG de Model Town, un quartier de Lahore (est). Dans l'espoir de juguler la contestation, le gouvernement a autorisé jeudi l'enregistrement d'une plainte pour meurtre qui mentionne les noms de 21 personnalités parmi les suspects, incluant Nawaz et Shahbaz

Sharif. Mais les opposants ont jugé cette mesure insuffisante et appelé à la poursuite du sit-in. Puis, dans la nuit de jeudi à hier, l'armée a offert une médiation entre le gouvernement et les manifestants afin d'en finir avec cette saga qui monopolise l'attention du pays entier depuis deux semaines. «Le chef de l'armée nous a demandé officiellement s'il était acceptable pour la 'marche de la liberté' (nom du mouvement de contestation, ndr) qu'il devienne à la fois médiateur et garant du conflit», a lancé à la foule réunie devant le parlement Tahir ul-Qadri, précisant que l'armée avait demandé une médiation de 24 heures. «Est-ce que j'ai votre accord?», a-t-il demandé à ses partisans qui ont aussitôt répondu par l'affirmative. «Les pourparlers ont déjà commencé. Je veux vous dire que je ne vous décevrai pas», a renchéri Imran Khan, triomphant. Plus tard dans la nuit, les deux opposants ont rencontré Raheel Sharif, le chef de l'armée - sans aucun lien de parenté direct avec Nawaz Sharif - qui avait plaidé plus tôt cette semaine pour une sortie de crise rapide. Le gouvernement a soutenu hier que ce sont les



opposants Qadri et Khan qui ont demandé une médiation de l'armée dans le conflit, car ils n'avaient confiance en aucune autre institution pour débloquer l'impasse. «Nous n'avions donc pas d'autre option que d'impliquer l'armée dans les pourparlers», a déclaré le ministre de l'Intérieur Chaudhry Nisar. Mais dans un pays ayant

connu trois coups d'État militaire depuis son indépendance en 1947, cette médiation place à nouveau l'armée au cœur du jeu politique et semble affaiblir l'autorité du Premier ministre Sharif. «Tout cela ne mènera pas nécessairement à la démission de Nawaz Sharif. Mais à partir de maintenant, il semble qu'il ait déjà abandonné

beaucoup de son autorité politique», note l'analyste Imtiaz Gul. «Il sortira (de la crise) comme un Premier ministre affaibli», ajoute-t-il. Selon de nombreux commentateurs, l'armée pakistanaise digère mal le rapprochement tenté par Nawaz Sharif avec l'Inde rivale et le procès pour «haute trahison» intenté par le gouvernement contre le général Pervez Musharraf, ancien président et chef de l'armée, et chercherait à affaiblir son gouvernement. Et si les opposants Imran Khan et Tahir ul-Qadri ont échoué à réunir le million de manifestants promis à Islamabad et à obtenir les faveurs de l'opinion publique à travers le pays, Nawaz Sharif, lui, est de plus en plus critiqué pour sa gestion de la crise. Le Parlement avait adopté à l'unanimité la semaine dernière une résolution en soutien au gouvernement dans son bras de fer avec les manifestants, mais depuis cette unité s'est lézardée, des politiques dénonçant une crise qui s'éternise au point désormais de forcer une intervention de l'armée.

A. O.



Points chauds Extrémité

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait plusieurs mois qu'en France Marine Le Pen répète à qui veut l'entendre que la seule solution pour sauver son pays serait aujourd'hui que le président François Hollande procède à la dissolution de l'Assemblée nationale. Une solution extrême que personne d'autre dans le champ politique ne partageait et qui était considérée comme l'une de ces exagérations qui caractérisent l'extrême droite. Pourtant, depuis quelques jours, la présidente du Front national n'est plus la seule à estimer qu'une dissolution est nécessaire, François Bayrou, président du MoDem ayant lui aussi déclaré ne pas voir d'autres solutions pour éviter le naufrage de la France. En effet, le centriste affirme qu'il ne reste qu'une issue à François Hollande après la formation du très contesté nouveau gouvernement Valls, «la dissolution de l'Assemblée nationale». «La dissolution, c'est la sortie de crise que prévoient nos institutions», a déclaré l'ex-candidat à la présidentielle. «Il y a trois voies possibles : un référendum (...) qui permettrait au pays de se prononcer sur les points fondamentaux de la politique. (...) Je ne crois pas que François Hollande s'y risquerait», a poursuivi le maire de Pau. «La deuxième, c'est la démission, je crois qu'il ne le fera pas (...), et donc il ne reste qu'une solution, la dissolution de l'Assemblée nationale : on revient devant le pays pour rebattre les cartes et rendre aux citoyens leur liberté de choix», a-t-il dit. «Ce qui risque de manquer au gouvernement, c'est le soutien de l'opinion et le soutien d'une majorité», a encore dit François Bayrou. «Les affrontements internes sont très vifs, très importants, très haineux, et ce sont des affrontements sur le fond : c'est-à-dire qu'il n'y a plus aujourd'hui une majorité, une gauche, il y a deux gauches qui sont en guerre l'une avec l'autre, une guerre des deux gauches (...) qui va constituer le talon d'Achille du gouvernement.» «En tout état de cause, un républicain respecte les institutions et les institutions, c'est que chacun dans son rôle assume les responsabilités que l'on doit au pays», a affirmé le responsable du MoDem, interrogé sur l'éventualité d'une cohabitation. Questionné par ailleurs à propos de Nicolas Sarkozy, il a répondu : «Jusqu'à ce jour, tout montre que le choix qu'il va faire, c'est reprendre la tête de son parti.» Du côté de la droite si l'on commence à envisager sérieusement l'éventualité d'une dissolution l'on continue à rester prudent, à l'instar de François Fillon qui a jugé qu'une dissolution de l'Assemblée était «plausible» mais a exclu le scénario d'une cohabitation, une invite implicite à la démission de François Hollande, «incapable de concevoir l'avenir de la France». Toutefois, si plusieurs voix au sein de l'UMP évoquent ouvertement cette option, le parti d'opposition rejette cette perspective dans sa grande majorité. Encore très fragile le parti de droite serait très probablement incapable de gouverner si les Français venaient à le désigner comme nouveau parti de la majorité. Et comme l'en s'en doute à gauche l'on rejette cette solution extrême qui signifierait très certainement la perte du pouvoir des socialistes qui ont pourtant attendu près de quinze ans pour retrouver le pouvoir. Il ne reste ainsi plus aux Français qu'à ranger leur frein en attendant la fin du douloureux mandat de François Hollande et à espérer que d'ici à 2017, l'UMP soit redevenu assez fonctionnelle pour reprendre les rênes du pouvoir.

F. M.

Turquie Davutoglu présente un nouveau gouvernement d'une grande continuité

Le nouveau Premier ministre islamiste-conservateur turc Ahmet Davutoglu a dévoilé hier la composition d'un premier gouvernement composé, sans surprise, du même carré des fidèles du président et homme fort du pays Recep Tayyip Erdogan. Dès le lendemain de son investiture pour un mandat de cinq ans à la tête de l'État, Erdogan a approuvé la nouvelle équipe ministérielle, où l'ex-titulaire du portefeuille des Affaires européennes Mevlüt Cavusoglu succède à Davutoglu à la tête de la diplomatie. L'équipe économique y est également reconduite dans son intégralité, pour la plus grande satisfaction des marchés financiers. A 56 ans, Cavusoglu ne devrait pas infléchir la course de l'ambitieuse politique étrangère «néo-ottomane» conduite depuis 2009 par le nouveau chef du gouvernement, malgré ses revers en Syrie et en Égypte notamment. Ce proche d'Erdogan devrait y apporter une touche plus pro-européenne et pro-américaine. «Notre chemin vers l'Union européenne, qui est notre objectif stratégique, continuera avec détermination», a

souligné le nouveau président turc jeudi lors de sa passation de pouvoirs avec son prédécesseur Abdullah Gül. Cavusoglu a finalement été préféré à ce poste important au chef des services de renseignements (MIT) Hakan Fidan, l'homme de confiance de Erdogan, dont le nom revenait avec insistance dans la presse turque. Dans son nouveau cabinet, Davutoglu a conservé dans leurs fonctions le vice-Premier ministre en charge de l'économie, Ali Babacan, et son collègue des Finances Mehmet Simsek. Leur éventuel départ alimentait l'inquiétude des marchés. Depuis des mois, ces deux hommes considérés comme les principaux artisans de la réussite économique du pays défendent l'indépendance de la banque centrale face aux pressions de Erdogan et du ministre de l'Économie Nihat Zeybekci, confirmé, qui exigent une baisse drastique des taux d'intérêt pour protéger la croissance. Parmi les quatre seuls nouveaux nommés hier figurent deux intimes, encore, du chef de l'État: son conseiller Yalçın Akdogan au poste de vice-Premier

ministre et l'influent vice-président du Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir, Numan Kurtulmus, qui représente son aile islamiste. - Une seule femme au gouvernement - Seule femme de la nouvelle équipe de 26 membres, Aysenur Islam occupe le poste de ministre de la Famille et de la Politique sociale. D'une grande continuité dans sa composition, le gouvernement de Davutoglu ne devrait pas changer d'un pouce la politique conduite depuis 2003 par son prédécesseur. «Les noms changent aujourd'hui mais l'essence, la mission, l'esprit, les objectifs et les idéaux restent», a lui-même souligné mercredi Erdogan. «L'axe principal (du gouvernement) n'a pas changé. Il ne s'agit que d'une modification partielle», a commenté hier le nouveau vice-Premier ministre Kurtulmus. Elu haut-la main dès le premier tour (52%) du scrutin présidentiel le 10 août, Erdogan a répété qu'il comptait continuer à piloter personnellement le pays depuis le palais de Cankaya, au prix d'une réforme de la Constitution.

Ukraine

Berlin évoque une intervention militaire de la Russie

Berlin a qualifié hier d'intervention militaire l'action des forces russes en Ukraine, à la veille d'un Sommet européen où devraient être envisagées de nouvelles sanctions contre Moscou. «Nous attendons de la Russie des explications suite aux rapports multiples de franchissements illégaux des frontières ukrainiennes, qui finissent par constituer une intervention militaire», a déclaré le porte-parole du gouvernement allemand, Steffen Seibert, lors d'un

point presse régulier à Berlin. «C'est une évolution très sérieuse (de la situation) qui ne se justifie en rien», a poursuivi Seibert. «La Russie est urgemment appelée à cesser toute action qui conduirait à une nouvelle escalade», a-t-il ajouté. Seibert a réitéré les déclarations de la chancelière Angela Merkel faites jeudi, selon lesquelles Berlin prônait une solution diplomatique à la crise, tout en envisageant de nouvelles sanctions de l'Union européenne

contre la Russie. Interrogé sur de possibles livraisons d'armes allemandes à l'Ukraine, Seibert a comme par le passé exclu cette éventualité. Ce n'est absolument pas ce à quoi pense le gouvernement allemand, a-t-il dit.

Dans un entretien téléphonique dans la nuit de jeudi à hier, M^{me} Merkel et le président américain Barack Obama avaient convenu que le comportement de la Russie en Ukraine ne pouvait rester sans conséquences.



Festival national du théâtre professionnel

«Lumières» en ouverture

■ Le coup d'envoi de la 9^e édition du festival national du théâtre professionnel d'Alger, a été donné jeudi en présence de plusieurs personnalités artistiques et adeptes des planches.

Par Abila Selles

Un vibrant hommage a été rendu à cette occasion au défunt M'hamed Benguettaf. En hommage à cette personnalité qui a beaucoup donné au théâtre algérien, le montage dramaturgique «Adhouae» (Lumières), tiré d'extraits de ses œuvres, a été présenté à l'assistance. Le montage dramaturgique «Adhouae» (Lumières), un hommage au regretté M'hamed Benguettaf tiré d'extraits de ses œuvres, a été présenté jeudi dans la soirée à Alger en ouverture du neuvième Festival national du théâtre professionnel, prévu jusqu'au 8 septembre prochain.

Mise en scène par Abdelkrim Beriber et Yacine Zaïdi sur une

idée d'Amel Menghed, «Adhouae» est une fresque composée de passages de différents travaux d'écritures et d'adaptations de l'ex-directeur du Théâtre national algérien (Tna).

Des tableaux de Akd El Djouher, Fatma, Ech'Chouhada Yaâoudouna Had El Ousboue, Et'Tamrine, Galou laârab galou, Arrêt fixe et El Ayta, présentés au Tna, ont constitué l'essentiel du travail monté autour des personnages d'El Abed et El Djemaï, campés respectivement par Yacine Zaïdi et Brahim Chergui. Dans un effort collectif prolifique qui a permis aux dix comédiens distribués de mettre la main à la pâte, la trame fragmentée du spectacle a permis de rappeler l'œuvre de M'hamed Benguettaf, dans son élan d'au-



teur et de comédien. Yasmine Abdelmoumen, Hadjla Kheladi, Sali Bennacer, Faïza Amel, Djamel Guermi, Abdelkrim Beriber, Fouad Zahed, Abbas Mohamed Islem et Mourad Oudjit, incarnant, différents personnages dans les œuvres du dramaturge, se sont donné la

réplique dans des atmosphères chargées de souvenirs. La musique de Mohamed Zami, inspirée de nostalgie, et la scénographie de Mourad Bouchehir, faite de deux longs pantalons suggérant la liaison entre l'Au-delà et le monde des vivants ainsi que des panneaux

amovibles représentant les différentes pièces choisies ont illustré le montage dramaturgique.

Présidant la cérémonie d'ouverture, la ministre de la Culture Nadia Labidi a rendu hommage au regretté M'hamed Benguettaf par la remise, à son fils, de la distinction honorifique du neuvième festival national du théâtre professionnel, avant d'affirmer sa volonté de «travailler à la création de nouvelles écoles de formation en arts de la scène, dans différentes régions du pays qui peuvent accueillir ces établissements». Le parcours de M'hamed Benguettaf dans ses différentes dimensions sera également évoqué le 31 août dans une conférence présidée par l'écrivain et romancier Waciny Laâredj, durant laquelle des dramaturges et académiciens algériens et étrangers interviendront.

A. S.

Pièce théâtrale «Ya chari dala fi souk Edlala»

Un plaidoyer pour les artistes

La pièce théâtrale «Ya chari dala fi souk Edlala», en cours de réalisation à Biskra, est un plaidoyer pour les artistes et leur capacité à corriger les conduites négatives dans la société, a indiqué, jeudi, l'auteur et réalisateur de cette œuvre, Ahmida Khidhar. La trame de cette pièce théâtrale se déroule dans un souk, a indiqué à la presse cet artiste, en marge des répétitions, précisant

que le choix de cet espace ouvert n'était pas «fortuit», car «c'est là-bas où toutes les personnes des différentes franges sociales, professionnelles et intellectuelles se rencontrent pour échanger marchandises et idées.» Dans les pavillons de cet espace où chacun essaie de faire connaître ses idées et s'efforce à les défendre, apparaissent des opportunistes qui, se

croient supérieurs aux autres et/ou plus intelligents, pensent tromper leur monde en critiquant tout, ironisant, plaisantant, voire tournant en dérision des personnes irréprochables.

Les artistes, comédiens ou poètes, trouvent là matière à réflexion, a souligné Khidhar.

A travers cette pièce, l'auteur tente de transmettre un message au public, à savoir celui de

laisser l'intérêt général l'emporter sur l'égoïsme étroit émanant de certains mauvais citoyens à la vue courte.

Cette œuvre théâtrale, produite par la coopérative «Biskra-art» est en phase d'achèvement, elle sera présentée au public «dans le courant du mois d'octobre», a indiqué son réalisateur et auteur Khidhar Ahmida.

L. B.

Festival national de la poésie melhoun

Une clôture en apothéose

UN HOMMAGE, appuyé de déclamations poétiques, a été rendu, à Mostaganem, aux grands chanteurs du chaabi et de la chanson andalouse lors de la dernière soirée du festival national de la poésie melhoun, dédié à Sidi Lakhdar Benkhelouf. La manifestation culturelle a été clôturée en apothéose, mardi soir, à la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki de Mostaganem où il a été rendu hommage à Ali Benkoula, Maazouz Bouadjadj, Sabrina Boudjella et cheikh Abdelkader Ghlamallah, dans une ambiance conviviale. Ce festival a eu le mérite de faire connaître à travers une série de conférences-débats le genre melhoun, légué par Sidi Lakhdar Benkhelouf, dans sa triple dimension, civilisationnelle, religieuse et littéraire, a expliqué, mardi soir, un spécialiste du melhoun, Khaled Chehelal, cadre de l'Etat en retraite, estimant que tous les moyens humains et matériels sont favorables aujourd'hui pour protéger ce patrimoine et assurer sa sauvegarde. Il a également annoncé l'édition prochaine, par le commissariat du festival, du Diwan de Sidi Lakhdar Benkhelouf contenant près de 200 qacidate dont une bonne partie se trouve au niveau du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Le commissaire du Festival, Abdelkader Bendaamache, a annoncé la tenue d'un colloque sur le melhoun en prélude à la prochaine édition, ainsi que l'organisation d'un concours national de la poésie du Melhoun durant la troisième édition qui se tiendra du 19 au 26 août 2015. R.C.

Coopération algéro-chinoise

Vers le renforcement des relations culturelles

La ministre de la Culture, Nadia Labidi et le nouvel ambassadeur de Chine à Alger, Yang Yuangu ont convenu jeudi à Alger du «renforcement» de la convention bilatérale algéro-chinoise relative à la coopération culturelle.

Lors d'une rencontre avec l'ambassadeur chinois au palais de la Culture Moufdi-Zakaria, la ministre s'est dit satisfaite de la «dynamisation et du renforcement des relations culturelles bilatérales eu égard aux projets importants qui unissent l'Algérie et la Chine, relatifs aux activités culturelles». Cette rencontre, a indiqué M^{me} Labidi, «est une occasion pour développer les relations de coopération entre les deux pays dans les domaines de la formation, la culture et autres», évoquant dans ce sens, les infrastructures réalisées par des entreprises chinoises à Constantine et Alger. Pour sa part, l'ambassadeur chinois a déclaré que le «développement et la promotion de l'échange culturel



sont une priorité pour la Chine», ajoutant avoir examiné avec M^{me} Labidi tous les «aspects de la coopération culturelle bilatérale avant d'exprimer son admiration devant la richesse de la culture» algérienne. De nombreux projets à caractère culturel sont en cours de réalisation en Algérie par des entreprises chinoises à l'instar de l'Opéra d'Alger à Ouled Fayet dont la première pierre a été posée en 2012. Le projet devrait être livré fin 2014, selon les déclarations du responsable de l'entreprise en charge du projet. Les ministres

de la Culture des deux pays ont procédé en 2013 à la signature d'un mémorandum d'entente relatif à l'installation d'une commission culturelle mixte chargée du suivi des projets de coopération entre les deux départements ministériels, rappelle-t-on. Par ailleurs, un mémorandum d'entente de coopération sur le patrimoine culturel a été signé jeudi matin par M^{me} Labidi et le directeur général du Musée national tchèque et le directeur du Musée historique de la République tchèque. F. H.

Agenda culturel

Salle Ibn Zeydoun et esplanade de Riadh El Feth

Jusqu'au 30 août : Festival international l'été en musique d'Alger.

Théâtre de plein air de Sidi Fredj

Jusqu'au 31 août : Soirées du Casif de Sidi Fredj.

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Tipaza)

30 août : Variété musicale avec Camélia Nour, Zahi Cherayti, Abdou Gnawi et Mohamed Beziane.

Dimanche 31 août à 22h : Concerts de Chabira Wissal, Hakim Halaka, Maâti El Hadj et Farid Ben Ahmed.

Musée national des arts et traditions populaires

Jusqu'au 3 septembre : Exposition «Mienne Casbah, tes légendes et tes secrets» de l'artiste Abderahmane Kahlane, en hommage à Himoud Brahimi dit «Momo».

Maison de la culture de Djelfa

Jusqu'au 30 août : Festival local de la chanson et de la danse naïlles de Djelfa.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 31 août : Salon national de la céramique d'art en partenariat avec la Chambre des métiers de la wilaya d'Alger

Salle El Mouggar

Jusqu'au 31 août : Projection du film Quantum Of Solace de Marc Forste, à raison de 4 de séance par jour

Théâtre de verdure Casif Sidi Fredj

Samedi 30 août : Concerts de cheb Anouar, Hichem Khlili, Noureddine Debiane et de Fares Staïfi.

Dimanche 31 août : Concerts de la troupe El-Ferda et de l'Orchestre national de Barbès (ONB).

Coup-franc direct



Question de dignité

Par Anouar M.

La mort d'un joueur en plus étranger sur un terrain de football tué par un projectile venant des tribunes a donné un sacré coup à l'image et à la réputation du football algérien dont l'image était déjà fragilisée avec le comportement des acteurs du sport-roi et des supporters en général qui manquaient de fair-play. La violence s'est ancrée dans nos mœurs footballistiques à tel point que le beau jeu qui faisait la fierté du ballon rond algérien a laissé place à un semblant de jeu qui ne draine plus les férus de ce sport. Cette tragédie a fait du mal à notre football et on est désormais «mal» vu par des gens qui pensent que nous n'avons rien à voir avec la balle ronde nationale et c'est là que des voix se sont élevées pour demander des comptes aux autorités du football. Des étrangers s'immiscent dans nos affaires et certains pensent que le décès d'Ebossé a montré une certaine «xénophobie» des Algériens, alors que cela est totalement faux puisque la victime aurait pu être algérienne et la pierre lancée n'a pas ciblé sa victime. Le débat doit être maintenant réorienté sur la manière de combattre sérieusement ce fléau et non se contenter uniquement de paroles qui n'apportent rien, encore moins résoudre le problème.

A. M.

Tunisie

Bounedjah buteur face au Club Africain

L'attaquant algérien de l'Etoile du Sahel a ouvert son compte de buts en Championnat de Tunisie aujourd'hui contre le Club Africain. Dans un classique tunisien, l'Etoile du Sahel s'est imposée 2-0 contre le Club Africain où Abdelmoumen Djabou n'a pas encore repris le chemin des entraînements. Côté ESS, Baghdad Bounedjah, meilleur buteur la saison passée, a, lui, inscrit le second but des siens à la 82^{ème} minute en partant plein axe tout en puissance. Il marque ainsi son premier but en Championnat de la saison.

Annoncé par le P-DG Mobilis et le COA prolongent leur partenariat jusqu'à 2020



Mobilis et le Comité olympique algérien et sportif (COA) ont décidé de «prolonger et renforcer» leur partenariat jusqu'aux Jeux olympiques (JO) de Tokyo-2020, a-t-on appris jeudi auprès de l'opérateur public de téléphonie mobile. «Nous sommes fiers d'accompagner le mouvement olympique algérien, avec toutes ses disciplines, jusqu'aux JO-2020, grâce à un nouveau contrat avec le COA qui renforce et élargit notre précédent partenariat qui court jusqu'à 2017», a indiqué le président-directeur général (P-DG) de Mobilis, Saâd Damma, tout en précisant que la cérémonie de signature aura lieu le lundi 1^{er} septembre à l'hôtel Hilton (Alger). Mobilis et le COA avaient signé, en juin 2013 à Constantine, une convention de partenariat portant sur la période 2013/2017. «Mobilis est l'entreprise citoyenne qui ne ménagera aucun effort pour répondre et prendre en charge les aspirations de la jeunesse algérienne», a ajouté Damma. «Nous sommes parfaitement sûrs qu'avec notre accompagnement et les efforts fournis par le COA, nous pourrions permettre l'émergence de nouveaux champions qui vont hisser haut le drapeau national», poursuit le P-DG de Mobilis, qui remercie le COA et à sa tête le président Mustapha Berraf «pour sa confiance» et le félicite également «pour le travail énorme qui se fait sur le terrain». A la faveur de ce nouveau contrat, et celui conclu récemment avec la Fédération algérienne de football (FAF) et avec plusieurs clubs, Mobilis «est incontestablement le premier partenaire du sport algérien», a conclu Damma.

Tournoi international du Qatar de volley-ball (messieurs) L'Algérie termine à la 4^e place

La sélection algérienne de volley ball messieurs a pris la quatrième et dernière place au tournoi international du Qatar après sa défaite face à son homologue mexicaine sur le score de 3 sets à 2 lors de la troisième et dernière journée disputée à la salle d'Al Arabi à Doha. C'est la troisième défaite en autant de matchs pour le six algérien dirigé par le nouveau sélectionneur Lyes Tizi Oualou après les deux premières essuyées devant respectivement le Qatar et le Venezuela sur le score de 3 sets à 0. Le titre du tournoi international est revenu au pays organisateur le Qatar qui a disposé du Venezuela sur le score de 3 sets à 1 (26-19, 25-15, 19-25 et 34-32). L'équipe qatarie a remporté ses deux premières rencontres contre l'Algérie et le Mexique (3-0).

Equipe nationale Ghoulam opéré d'une fracture au bras

La formation italienne, le SC de Napoli a confirmé jeudi la blessure de Faouzi Ghoulam, il s'agit bien d'une fracture du bras que l'Algérien a contractée contre Bilbao. Il a depuis été opéré avec succès.

Anouar M.

Le joueur qui a fait des radios à Naples à la clinique Coppola Pinetamare a eu la confirmation qu'il souffrait d'une fracture au-dessus du poignet. Il souffre plus précisément d'une fracture au cubitus gauche.

Il a été opéré avec succès dans la matinée. Ghoulam a même posté une photo pour rassurer ses supporters. «Je me suis juste fracturé au-dessus du poignet, je viens de me faire opérer, Hamdoulillah tout va bien», a déclaré Ghoulam sur son compte Twitter.

Le club a annoncé qu'il devrait reprendre l'entraînement la semaine prochaine. Son rétablissement complet est estimé à 20 jours, par conséquent, il ne pourra pas prendre part aux deux rencontres de l'équipe nationale contre l'Éthiopie et le Mali



L'absence de Ghoulam sera ressentie

Ph. > DR.

et qui auront lieu respectivement les 6 et 10 septembre prochain, le premier à Addis-Abeba et le second au stade Tchaker de Blida. Voilà donc un coup dur pour la sélection nationale et pour le sélectionneur français des Verts, Christian Gourcuff qui souhaitait avoir tous les joueurs à sa disposition pour le début de ces éliminatoires de la CAN 2015 au Maroc et ce pour être prêts à se donner à fond et tenter de remporter ces deux matchs afin d'amorcer un excellent départ et finir au bout avec une qua-

lification à la phase finale qui aura lieu chez le voisin du royaume chélien. En son absence, le coach des Verts devrait compter sur l'autre joueur évoluant en championnat italien, et précisément à Parme, Djamel Mesbah, et qui a l'expérience qu'il faut pour évoluer jouer ce genre de matchs. Il y a aussi le jeune sociétaire du club français, l'Olympique de Lyon, en l'occurrence Zeffane, mais il est clair que Gourcuff ne comptera pas sur un jeune manquant d'expérience.

A. M.

Décès d'Albert Ebossé La dépouille rapatriée au Cameroun



La dépouille mortelle du footballeur camerounais de la JS Kabylie Albert Ebossé, touché samedi dernier par un projectile lancé des tribunes du stade du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou lors du match face à l'USM Alger, a été rapatriée ce jeudi vers Douala au Cameroun. La cérémonie de recueillement, au salon d'honneur de l'aéroport d'Alger, s'est déroulée en présence du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, de l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Claude Joseph Mbafou et de l'ambassadeur d'Algérie au Cameroun, Milat Toufik. Le directeur général de la Protection civile Mustapha Lahbiri y était également présent. La levée du corps a eu lieu, à bord d'une ambulance, à partir de l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja, en présence des membres de la famille du joueur,

accompagné par une délégation composée du président de la JS Kabylie, Mohand Chérif Hannachi et de responsables de la wilaya de Tizi Ouzou. «Albert Ebossé était non seulement un joueur au sein de notre club, mais aussi le fils chéri, adulé et adopté par toute une région.

Sympathique, il était aussi un joueur exemplaire sur et en dehors du terrain», a déclaré Hannachi à la presse. Pour le président de la JS Kabylie, «la mort tragique d'Albert Ebossé, ne doit en aucun cas être utilisée ou déviée de son contexte». «La mort est amère, et ce qui est plus dramatique, c'est d'utiliser cette dernière à des fins machiavéliques et malsaines. Arrêtons de salir l'image d'un club qui a tant donné à son pays et que des hommes ont su et pu bâtir grâce à leur dévouement, leur intelli-

gence et leur sacrifice», a ajouté Hannachi. De son côté, Alex Bodjongo, le frère aîné de l'attaquant camerounais de la JSK, était très ému par le décès d'Ebossé, lui qui avait suivi le match face à l'USMA sur l'une des chaînes satellitaires algériennes. «Albert était aimé de tout le monde. C'est quelqu'un de très gentil et de très sympathique. On doit s'armer de beaucoup de courage pour faire face à cette tragique épreuve.» a déclaré, Alex Bodjongo.

Pour ce qui est des causes ayant conduit à la mort tragique d'Albert Ebossé, le frère de l'attaquant de la JS Kabylie a tenu à confirmer les résultats préliminaires de l'autopsie accomplie par le médecin légiste. «Les causes réelles de la mort de mon frère ont été citées dans un communiqué du Parquet de la République près le tribunal de Tizi Ouzou. Je ne peux pas dire plus», a-t-il dit.

Selon un communiqué du Parquet de la République près le tribunal de Tizi Ouzou, citant les résultats préliminaires de l'autopsie accomplie par le médecin légiste, la mort d'Ebossé est due à un «traumatisme causé par un objet contondant et tranchant provoquant une hémorragie interne». Une délégation algérienne, composée de deux membres du conseil d'administration de la JSK, a accompagné la dépouille du défunt lors de son rapatriement au Cameroun pour présenter les condoléances de l'Algérie à sa famille.

Point d'ordre

Pourquoi meurent les Ukrainiens

Par Nazim Rochd

Voici, encore, un pays pauvre plongé dans la guerre quand il aurait fallu que soient mis à plat les problèmes socio-économiques à résoudre. L'Ukraine, comme la Syrie, paie le prix de l'ingérence occidentale. Tout a commencé avec la division du peuple ukrainien en «pro-européens» et «pro-russes». Les «pro-russes», c'est-à-dire ceux qui ont refusé le putsch. Dans le Donbass, ils se sont insurgés contre le coup d'Etat fasciste à Kiev. Il n'en a pas fallu plus pour que ces résistants soient catalogués «terroristes». Un terme qui permet d'inscrire leur répression dans la «procédure» étatsunienne en vigueur, sans devoir expliquer comment des «terroristes» peuvent tenir depuis des mois, s'ils en étaient, sans que ce soit en réalité l'expression armée du mouvement de toute une population. Ce faisant, la machine de propagande médiatique atlantiste ne faisait pas douter, un instant, qu'il ne s'agissait que d'une opération de simple police, qui finirait par rétablir l'ordre. Et lorsque les «terroristes» ont fini par infliger des défaites à l'armée des putschistes, dont les soldats désertent pour refuser de servir une cause dont ils ne comprennent pas l'opportunité, le gouvernement de Kiev accuse la Russie d'avoir infiltré des troupes. D'autres sont présentement encerclés dans la ville d'Ilovaisk. En réponse, les Etats-Unis et l'Union européenne font chorus pour dénoncer «l'ingérence russe» parce que la négation de la résistance doit survivre et que seule doit apparaître l'image de la «petite Ukraine» en butte à la puissante Russie. La fuite en avant est patente. Peu importe, en passant, que les Ukrainiens meurent par milliers sur l'autel des intérêts géostratégiques états-

niens. Une fuite en avant toutefois mesurée. Car, quoi que puissent en penser les suppléants de l'OTAN à Kiev, Washington n'a pas du tout l'intention d'entrer en confrontation directe avec Moscou, pas même de s'embourber militairement dans une guerre, fut-elle «antiterroriste». Il faut dire que rien n'est moins sûr que cette guerre, populaire par essence, n'évolue pas vers un embrasement général du pays au vu de la situation désespérée dans laquelle se trouvent les Ukrainiens, eu égard aux promesses du «paradis européen», qui ne sont pas près de se réaliser. Toujours est-il que, dans cette fuite en avant, la proposition de cessez-le-feu, soumise le 28 août par l'ambassadeur russe à l'Onu Vitali Tchourkine, lors de la réunion extraordinaire du Conseil de sécurité, a été rejetée. Sur le terrain, selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 2 593 civils ont trouvé la mort et près de 6 000 ont été grièvement blessés, depuis la mi-avril. C'est là le fruit de l'offensive contre les prétendus «pro-russes», qui n'ont jamais demandé à être rattachés à la Russie. A ces morts, il faut bien sûr ajouter les pertes de l'armée ukrainienne, qui sont en augmentation ces derniers temps, et celles des insurgés en armes. De quoi, au minimum, pousser à calmer les choses et à rechercher une issue négociée. Ce n'est pas le cas, les objectifs atlantistes ne doivent pas comporter une accalmie à ce stade d'évolution de la crise ukrainienne. L'ambassadeur russe ne s'y trompe pas, quand il appelle Washington à «revoir à la baisse ses ambitions géopolitiques» et à «cesser de s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats souverains en déstabilisant les régimes indésirables».

N. R.

Accidents de la route

Deux morts et 25 blessés en 24 heures

DEUX personnes ont trouvé la mort et 25 autres ont été blessées dans 12 accidents de la circulation survenus ces 24 dernières heures sur les routes de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale de la Protection civile. Le premier décès a été enregistré dans une collision qui s'est produite, mercredi matin sur la RN 73, à la sortie de Fréha vers Azazga, entre un fourgon de transport des voyageurs et un camion, coûtant la vie au conducteur du fourgon, âgé de 33 ans, a indiqué le lieutenant Ghezali Cherif, chargé de communication à la Direction de la Protection civile. Selon la même source, le second accident mortel a eu lieu, jeudi matin, sur la RN 12, à hauteur du cimetière de Draâ Ben Khedda, où le renversement d'un véhicule léger a provoqué la mort, sur le coup, de sa conductrice, âgée de 53 ans. Concernant les blessés, l'accident le plus dramatique est survenu, dans la journée de mercredi sur le chemin de wilaya (CW) 251, à la sortie de Bouzguène vers Azazga, théâtre d'une collision entre deux véhicules ayant fait six blessés à des degrés divers de gravité. Les autres blessés ont été enregistrés dans d'autres accidents, a-t-on signalé.

H.M.

LE VIRUS EBOLA ET BOKO HARAM MENACENT LE NIGERIA QUE CHOISIR?



Loumis

Djalou@hotmail.com

Boumerdès

Un cambrioleur récidiviste mis hors d'état de nuire

■ C'est à la suite d'une plainte déposée par un chef de famille, victime du vol de son habitation, que les éléments de la police judiciaire ont déclenché une enquête.

Par A. Kichni

Les policiers de la Sûreté urbaine d'Ouled Heddadj ont réussi à mettre la main sur un cambrioleur qui sévissait dans la localité, lit-on dans un communiqué de la direction de la Sûreté de wilaya de Boumerdès. C'est à la suite d'une plainte déposée par un chef de famille victime du vol de son habitation que les éléments de la police judiciaire ont déclenché une enquête. Les investigations et les recherches entreprises ont permis aux policiers



PH: > DRK

d'identifier le cambrioleur. Il s'agit d'un individu, repris de justice, âgé de 25 ans habitant la ville de Ouled Heddadj. En état d'arrestation, ce dernier a reconnu les faits retenus contre lui au cours de son interrogatoire tout en déclarant qu'il a agi en solo. Déréfé au parquet, le cambrioleur a été placé sous mandat de dépôt au Centre de rééducation de Tidjelabine par le magistrat instructeur du tribunal de Rouiba pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs et vol par effraction.

A. K.

Des mesures strictes au niveau des aéroports et ports

«Aucun cas d'Ebola n'a été enregistré en Algérie»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé jeudi que l'Algérie a pris des mesures «strictes» au niveau de ses frontières terrestres, ses aéroports et ports pour faire face au virus Ebola qui s'est propagé dans de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest. Lors d'une conférence de presse au siège de son département, le ministre a exclu une propagation du virus en Algérie, soulignant que les services sani-

taires des frontières ainsi que la commission sectorielle à laquelle a été confié le suivi de la situation, sont à pied d'œuvre pour faire face à cette maladie. Le ministre a par ailleurs affirmé qu'aucun cas n'a été enregistré en Algérie, rappelant que le ministère de la Santé est la seule institution habilitée à suivre la situation et à informer l'opinion publique. Le D' Samia Amrani, de la direction de prévention au ministère de la Santé, a rappelé les mesures prises par l'Etat pour

éviter la propagation du virus en Algérie, soulignant que l'Etat «applique rigoureusement» les directives de l'Organisation mondiale de la santé qui a annoncé que «le virus d'Ebola est un phénomène international qui menace la santé humaine». Différentes mesures ont été également prises pour la prise en charge des hadjis qui se rendront aux Lieux Saints, notamment en ce qui concerne les médicaments, les examens médicaux et les vaccins.

Yanis M.

Tizi Ouzou

1 500 têtes bovines atteintes de fièvre aphteuse

Quelque 1 500 têtes du cheptel bovin ont été atteintes de la maladie de la fièvre aphteuse dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon un dernier bilan établi par l'inspection locale vétérinaire. Alors que l'opération de vaccination depuis le début du mois courant à la suite de l'apparition de cette épidémie a consisté en la distribution de pas moins de 22 000 doses. Celle-ci se poursuivra encore avec la réception d'un autre quota de vaccin. Toujours selon la même source,

la fièvre aphteuse s'est propagée dans pas moins de 167 exploitations issues de 38 communes. Comme conséquence, par ailleurs, de cette maladie le marché de la viande connaît ces jours-ci ses plus mauvaises situations dans la wilaya de Tizi Ouzou où la plupart des boucheries refusent carrément de commercialiser la viande bovine en raison de la fièvre aphteuse et la forte baisse de la demande des consommateurs. Et ce, malgré les campagnes de sensibilisation

en direction du consommateur que même la viande contaminée, une fois soumise aux règles de conservation requises, est bonne à consommer. Ainsi les consommateurs se rabattent sur la viande ovine dont le prix s'est envolé pour atteindre les 1 500 DA le kilogramme ou encore la viande blanche dont le prix varie actuellement entre 300 et 330 DA le kilogramme.

Hamid Messir